

# Première baisse de l'emploi salarié depuis 2012

**E**n 2018, l'emploi salarié diminue à La Réunion pour la première fois depuis 2012 (- 1,3 % soit - 3 400 emplois). Malgré une remontée en fin d'année, la baisse des contrats aidés initiée mi-2016 pénalise l'emploi public (- 4,1 %), ainsi que l'emploi dans les associations (- 8,4 % pour les autres services marchands). Composés à 80 % d'emplois publics, les services non-marchands se contractent (- 3,1 %).

La plupart des secteurs d'activité marchands ont connu une fin d'année 2018 difficile, liée aux blocages routiers des Gilets jaunes et à un ralentissement de la construction de logements. L'intérim a été particulièrement pénalisé. Toutefois, l'emploi salarié reste dynamique sur l'année dans l'hébergement et restauration (+ 2,7 %), les services aux entreprises (+ 2,5 %), l'industrie (+ 2,4 %) et le commerce et réparation (+ 2,0 %).

Philippe Paillole, Aurore Fleuret, Insee

Fin 2018, 253 700 salariés travaillent à La Réunion, privé et public confondus. Pour la première fois depuis 2012, l'emploi salarié diminue à La Réunion (- 3 400 salariés en un an). L'emploi recule de 1,3 % sur un an, alors qu'il avait augmenté de 2,2 % en moyenne chaque année entre 2012 et 2017. Cette baisse contraste avec la poursuite de la hausse de l'emploi en France (+ 0,6 % - *figure 1*).

## L'emploi salarié public en nette baisse

La baisse de l'emploi salarié s'explique par un fort recul de l'emploi public. Fin 2018, 84 600 Réunionnais travaillent dans le secteur public. Mi-2017, ils étaient 4 600 de plus à y travailler. Sur un an, l'emploi public chute de 4,1 %, alors qu'il était stable en 2017 et avait augmenté chaque année entre 2012 et 2016 (+ 2,7 % en moyenne annuelle 2012-2017). Ces disparitions d'emplois sont liées à la baisse progressive des contrats aidés depuis la mi-2016.

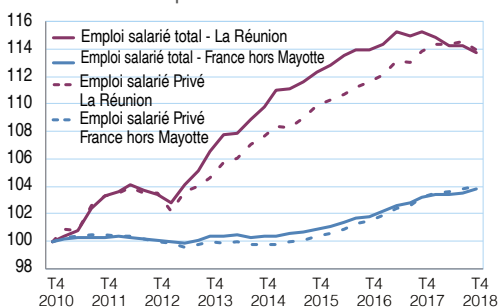
En France métropolitaine, la baisse des contrats aidés influence moins l'emploi public car ils sont moins répandus qu'à La Réunion.

## Gilets jaunes et ralentissement de la construction pénalisent l'emploi privé fin 2018

L'emploi salarié privé est quant à lui stable en 2018 (+ 0,1 %). Toutefois, la fin d'année 2018 se distingue par un net recul de l'emploi : blocages routiers du mouvement des Gilets jaunes, ralentissement des travaux de la Nouvelle route du littoral et des constructions de logements, ont

### 1 L'emploi salarié baisse à La Réunion en 2018

Évolution de l'emploi salarié



Note : Données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre. Champ : Emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

particulièrement pénalisé l'intérim fin 2018 : - 5,3 % en un an (figure 2).

Dans une moindre mesure, la construction, l'hébergement et restauration sont aussi affectés par la conjoncture défavorable de la fin d'année (figure 3). Mais, sur un an, l'emploi dans la construction continue néanmoins de progresser et un peu plus vite que les années précédentes (+ 0,6 % contre + 0,2 % en moyenne chaque année entre 2012 et 2017). *A contrario*, l'emploi augmente moins dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (+ 2,7 % contre + 4,7 % en moyenne chaque année entre 2012 et 2017).

Dans le commerce, les services aux entreprises

## 2 L'emploi intérimaire en recul sur un an

Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié en niveau	Glissement annuel	
		2018 / 2017	moyen 2017 / 2012
	en milliers	en %	
<b>Ensemble</b>	<b>253,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>2,2</b>
<b>Privé</b>	<b>169,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1,9</b>
<b>Public</b>	<b>84,6</b>	<b>-4,1</b>	<b>2,7</b>
<i>Par secteur d'activité</i>			
<b>Agriculture</b>	<b>2,8</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,2</b>
<b>Industrie, dont</b>	<b>18,6</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>
Agro-alimentaire	7,1	2,1	3,1
<b>Construction</b>	<b>14,0</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>112,3</b>	<b>-0,5</b>	<b>2,0</b>
Commerce	33,3	2,0	0,7
Transports	12,3	1,4	1,8
Hébergement – restauration	8,8	2,7	4,7
Information et communication	3,9	-4,4	0,2
Services financiers	6,1	1,8	2,3
Services immobiliers	1,9	-3,0	1,0
Services aux entreprises*	22,6	2,4	3,5
Intérim	3,8	-5,3	17,9
Services aux ménages	19,6	-8,4	0,2
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>105,9</b>	<b>-3,1</b>	<b>2,7</b>

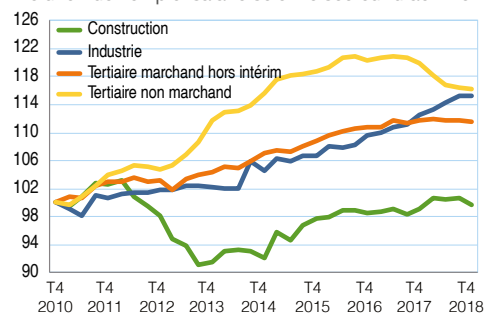
\* : hors intérim

Note : données CVS, en fin d'année.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

## 3 L'emploi baisse pour la plupart des secteurs au 4<sup>e</sup> trimestre

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Note : données CVS, en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

et l'industrie agroalimentaire, l'emploi salarié augmente encore au dernier trimestre, mais moins rapidement. Sur un an, l'emploi dans ces secteurs garde néanmoins une bonne dynamique (respectivement + 2,0 %, + 2,4 % et + 2,1 %).

## La baisse du nombre de contrats aidés pénalise aussi l'emploi marchand

Fin 2018, 13 400 personnes sont en contrats aidés, secteurs marchand et non-marchand confondus, soit 6 500 bénéficiaires de contrats aidés de moins qu'en décembre 2017 (figure 4). Parmi eux, 10 300 personnes bénéficient des nouveaux contrats aidés appelés « Parcours Emploi Compétences » (PEC).

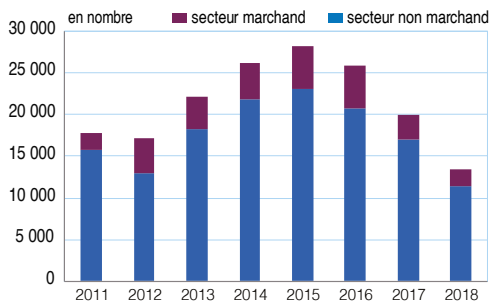
L'emploi salarié recule fortement dans les services marchands, notamment dans le secteur des « autres services » (- 8,4 % sur un an). Comme les services non-marchands, ce secteur est particulièrement concerné par la baisse des contrats aidés. Il s'agit en effet majoritairement

d'emplois au sein d'associations, telles que les clubs sportifs, les écoles de musique, les structures proposant des activités périscolaires (centre aéré, garderie) ou encore des associations qui œuvrent dans les actions de proximité dans les quartiers et l'insertion des personnes en difficulté. Au niveau national, le secteur des autres services marchands est lui aussi touché, mais de manière bien plus modérée (- 1,0 %).

Fin 2018, 105 900 salariés travaillent dans les services non-marchands. Ils exercent dans l'enseignement, l'administration publique, la santé ou l'action sociale, majoritairement dans le public (80 %), mais aussi dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecine, associations œuvrant auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, etc.). Dans ces services non-marchands, l'emploi diminue de 3,1 % sur un an (- 3 400 emplois). Cette baisse a été surtout marquée sur le premier semestre 2018, alors que prenaient fin une grande partie des anciens contrats aidés signés en 2017 et que s'initiait la montée en charge des PEC. ■

#### 4 Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés a diminué de moitié depuis mi-2016

Nombre de bénéficiaires de contrats aidés à La Réunion (en fin d'année)



Source : Agence de services et de paiement (ASP), traitements Dares.

#### Avertissement

À partir des résultats du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) localisées, réalisées en partenariat avec l'Acoss et les Urssaf (champ hors intérim) ainsi que la Dares (sur l'intérim), s'est étendu. En 2017, les ETE publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand - hors agriculture et activité des particuliers employeurs - en France métropolitaine. Depuis 2018, le champ des ETE localisées comprend les départements d'outre-mer (hors Mayotte) et l'ensemble de l'emploi salarié, donc y compris les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, une distinction des emplois « privé » et « public » établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Parallèlement, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, en particulier durant la phase de montée en charge de la DSN.